



## PROFESSIONNELS DU COTENTIN

### 7 grands projets industriels à votre porte...

#### EDITO

Pour une meilleure anticipation et une bonne coordination des acteurs de notre territoire, la CCI Cherbourg Cotentin propose aux entreprises locales à travers ce document une vue organisée et détaillée des grands projets industriels à leur portée.

Ce document est publié sur le site d'information économique [www.ecotentin.fr/grands-projets-industriels](http://www.ecotentin.fr/grands-projets-industriels) de la CCICC. Il est mis à jour régulièrement pour intégrer les avancées de ces sept grands projets voire en intégrer de nouveaux... Chaque grand projet a été développé et présenté en coordination avec les maîtres d'ouvrage pour une information sûre et vérifiée.

Vous souhaitant une bonne utilisation de cet outil de connaissance du territoire,

**Jean-Claude Camus - Président CCI Cherbourg Cotentin**

## Sommaire

### Le Nucléaire

#1 Grand Carénage de Flamanville 1&2 p:2

#2 Démantèlement UP2 400 Beaumont-Hague p:5

### Les Energies Marines Renouvelables

#3 Eolien offshore marchés Alstom p:10

#4 Eolien offshore marchés EDF-EN p:14

#5 Eolien offshore maintenance Parc de Courseulles-sur-Mer p:18

#6 Hydrolien - Projets industriels et ferme expérimentale p:22

### Le Nautisme

#7 Aménagement et promotion du Plateau Nautique Cherbourgeois p:25



## Thématique : Nucléaire

## #1 Grand Carénage Flamanville 1&2

Rédacteurs CCICC :

[Ludovic Roualle](#) / [Nicolas Doraphé](#)

Dernière MAJ Juin 2015



### Lieu

Flamanville, réacteurs n° 1 et 2 (Manche)

+ Marchés potentiels sur plusieurs Centres Nucléaires de Production d'Electricité (en Normandie - Paluel dès 2015 - et en France)

### Description du projet

Le parc nucléaire français étant à mi vie (30 ans), EDF doit mener des investissements importants pour :

- Maintenir, remplacer ou rénover certains matériels et gros composants,
- Engager les améliorations de sûreté prévues dans le cadre des réexamens décennaux et relatives à la prise en compte des demandes formulées par l'ASN à la suite des évaluations complémentaires de sûreté post-Fukushima.

EDF considère ce programme industriel comme le plus conséquent depuis la construction et le démarrage du parc nucléaire actuel, principalement en termes de mobilisation de compétences.

### Acteurs et rôles (entreprises et institutionnels)

#### EDF - maître d'ouvrage :

- Division Ingénierie Nucléaire : visite décennale, modifications post-Fukushima
- Division Production Nucléaire : grosses opérations de maintenance, augmentation des volumes de maintenance

**Nucléopolis** : animation et information des acteurs de la filière nucléaire

**CCI Cherbourg Cotentin** : coordinateur et partenaire d'EDF pour informer les entreprises locales, identifier les compétences locales et anticiper les besoins en main d'œuvre sur le territoire

**MEF du Cotentin** : mise en œuvre des actions RH et accompagnement des entreprises dans la recherche de main d'œuvre

## Etapes et calendrier

Le programme du Grand Carénage doit se réaliser sur environ 10 ans, de 2015 à 2025. Le Grand Carénage démarre à Paluel (Haute Normandie) en 2015, et se poursuivra à Flamanville (réacteurs 1 et 2 dont les visites décennales sont prévues respectivement en 2018 et 2019).

Néanmoins, afin de réduire le volume des opérations en visite décennale, certains travaux seront anticipés sur les arrêts pour visites partielles de 2015 et durant le cycle de fonctionnement précédant les visites décennales :

Pour la centrale de Flamanville, le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 2015 : Visites Partielles chargées avec anticipation de chantiers (allègement des 3<sup>ème</sup> visites décennales) (Fla1 et 2)
- 2015-2017 : Travaux Tranche en marche - intégration du retour d'expérience (Fla1 et Fla 2)
- 2018 : Visite Décennale (Fla 1)
- 2019 : Visite Décennale (Fla 2) + Remplacement du Générateur de Vapeur (RGV)
- 2021 : Visite partielle (Fla 1) + RGV

## Budget et découpage

Le coût du Grand Carénage pour les réacteurs de Flamanville n'est pas communiqué à ce jour car dépendant de la consolidation du programme technique.

Les principaux contrats seront établis par la Division Ingénierie Nucléaire sous forme de lots regroupant les modifications ou travaux identiques pour un même palier de réacteurs.

Comme dans le cas de l'EPR, les grandes entreprises titulaires des principaux contrats s'appuient généralement sur les entreprises et compétences locales pour de nombreuses opérations de réalisation. **L'enjeu pour les nombreuses entreprises locales est de se positionner sur ce marché de rang 2.**

## Impact économique

Pour le territoire et les entreprises industrielles locales, ce Grand Carénage peut être l'occasion :

- De consolider le positionnement du territoire dans le domaine de l'énergie nucléaire en participant activement au programme,
- De prolonger la mobilisation des compétences locales dans la continuité du chantier EPR,
- De mobiliser les capacités industrielles locales au-delà du Cotentin.

**EDF souhaite donc donner une visibilité régulière sur le programme technique, le lotissement et les plannings de contractualisation et inciter les titulaires des lots nationaux à mobiliser les compétences industrielles locales.**

## Démarche de référencement pour les entreprises locales

Les travaux à réaliser dans le cadre du Grand Carénage vont concerner en très grande majorité la sûreté des équipements. Pour ce type de travaux, EDF s'appuie sur un dispositif interne de référencement et de qualification des entreprises. Ces qualifications sont donc nécessaires pour répondre en direct à la majorité des appels d'offres.

Néanmoins, il est possible de participer au programme sur des activités de moindre enjeu, ou en rang 2 d'entreprises qualifiées.

Les démarches de qualification s'établissent auprès de l'UTO, entité nationale d'EDF chargée du référencement des entreprises. En revanche, **pour les entreprises de rang 2 et 3 qui sont sous-traitantes des grands groupes, la qualification EDF n'est pas nécessaire.**

## Plate-forme CCI Business Nucléaire

Pour sensibiliser et informer le tissu économique local aux enjeux du programme de Grand Carénage, la CCI Normandie a créé, en partenariat avec EDF, une plate-forme d'information dénommée « **CCI Business Nucléaire** ».

Hébergée sur le site « CCI Rézo Normandie », cette plate-forme en ligne permet aux entreprises de retrouver toutes les informations relatives aux chantiers du Grand Carénage en Normandie (Paluel et Flamanville) :

- Actualités
- Informations utiles : fiches métiers, formations adaptées,...
- Information marchés : marchés attribués, coordonnées des titulaires, sous-traitance envisagée,...

Lien : <https://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/86653-cci-business-nucleaire>

## Interlocuteurs

- Sébastien VAN ELSLANDER - Responsable Politique Industrielle - EDF CNPE de Flamanville  
02 33 78 70 09
- Ludovic ROUALLE - Conseiller Industrie - CCICC - 02 33 23 32 35  
[lroualle@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:lroualle@cherbourg-cotentin.cci.fr)
- Stéphane BRESSON - Directeur - Nucléopolis - 02 31 45 29 98

## Documents de référence

Articles Grand Carénage sur Ecotentin : [www.ecotentin.fr/?s=grand+car%C3%A9nage](http://www.ecotentin.fr/?s=grand+car%C3%A9nage)

Le Grand Carénage de Flamanville – support de présentation disponible sur la plate-forme « CCI Business Nucléaire

<https://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/86653-cci-business-nucleaire>



## Thématique : Nucléaire #2 Démantèlement UP2 400 Beaumont Hague

Rédacteurs CCICC :

[Ludovic Roualle](#) / [Nicolas Doraphé](#)

Dernière MAJ Juin 2015



### Lieu

Beaumont-Hague (Manche)

### Description du projet

Démantèlement de l'usine UP2 400, mise en service en 1966, et mise à l'arrêt fin 2003.

Cette unité de production se compose de quatre Installations Nucléaires de Base (INB) :

- INB 33 : usine de traitement des combustibles usés
- INB 80 : atelier haute activité oxyde de traitement des combustibles usés à eau légère, mis en service en 1976
- INB 38 : station de traitement des effluents liquides radioactifs (comprenant STE2 et AT1)
- INB 47 : Elan IIB, installation pilote pour la fabrication de sources radioactives

Pour être démantelée, une installation doit faire l'objet d'un décret d'autorisation. **Les quatre demandes d'autorisation de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement (MAD/DEM) déposées par AREVA ont été obtenues : celle de l'INB 80 en 2009 et celles des 3 autres INB fin 2013 (décrets partiels pour les INB 33 et 38, leur instruction définitive par l'Autorité de sûreté nucléaire débutera courant 2015).**

### Acteurs et rôles (entreprises et institutionnels)

**AREVA** : maître d'ouvrage.

**ANDRA** : gestion des déchets radioactifs issus du démantèlement.

**Grands opérateurs locaux du démantèlement** : STMI (groupe AREVA)

**Principales entreprises sous-traitantes** : NUVIA Process, OTND, Bouygues, SPIE

**Nucleopolis** : animation du groupe de travail « démantèlement » ayant pour objectif de conforter les stratégies industrielles des entreprises sur les marchés du démantèlement et de favoriser la mise en œuvre de solutions innovantes et éprouvées. Information et accompagnement des acteurs de la filière nucléaire.

**CCI Cherbourg Cotentin** : coordinateur et partenaire d'AREVA et de l'ANDRA pour informer les entreprises locales (marchés, certifications nécessaires,...), identifier les compétences locales et anticiper les besoins en main d'œuvre sur le territoire.

**MEF du Cotentin** : mise en œuvre des actions RH et accompagnement des entreprises locales dans la recherche de main d'œuvre.

**Organismes de formation** : INSTN de Cherbourg (Licence pro démantèlement en milieu nucléaire), UFA Alexis de Tocqueville à Cherbourg (Licence pro maintenance nucléaire).

## Etapes et calendrier

La fin des opérations de reprise et de conditionnement des déchets anciens (RCD) est prévue en 2030 et les opérations de démantèlement (DEM) en 2035 suivant les INB.

L'objectif final est le déclassement administratif de l'installation en vue d'une réutilisation à vocation industrielle.

## Budget et découpage

Le budget prévu pour le démantèlement de l'UP2 400 est **de l'ordre de 4 milliards d'€**.

## Impact économique

**AREVA prévoit jusqu'à 500 personnes au plus fort des chantiers.** L'activité de démantèlement jugée cœur de métier sera réalisée en interne AREVA par sa filiale STMI, complétée par des contrats auprès des entreprises sous-traitantes sur des prestations de réalisation.

**L'activité des opérations est en croissance continue :**

- **2013** : 133 M€ d'activité
- **2014** : 160 M€ d'activité dont 30 M€ hors groupe (70% pour des entreprises bas-normandes)
- **2015** : 190 à 200 M€ d'activité (selon obtention des autorisations de l'ASN)

Pour faire face à l'augmentation croissante de l'activité de démantèlement sur son site de la Hague, AREVA recrutera en 2015, au travers de ses filiales, 70 postes en CDI du niveau CAP à BAC+5.

## Interlocuteurs

- Ludovic ROUALLE – Conseiller Industrie – CCICC - 02 33 23 32 35  
[lroualle@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:lroualle@cherbourg-cotentin.cci.fr)
- Stéphane BRESSON – Directeur – Nucleopolis - 02 31 45 29 98

## Documents de référence

Articles Démantèlement UP2 400 sur Ecotentin.fr :  
<http://www.ecotentin.fr/?s=d%C3%A9mant%C3%A8lement>

Décret n° 2013-996 du 8 novembre 2013 autorisant la société AREVA NC à procéder à des opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'installation nucléaire de base n° 33 dénommée « usine de traitement des combustibles irradiés UP2-400 » située dans l'établissement AREVA NC de La Hague :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028172705&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2013-997 du 8 novembre 2013 autorisant la société AREVA NC à procéder à des opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'installation nucléaire de base n° 38 dénommée « station de traitement des effluents et déchets solides (STE2) et atelier de traitement des combustibles nucléaires oxyde (AT1) » située dans l'établissement AREVA NC de La Hague :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028172724>

Décret n° 2013-998 du 8 novembre 2013 autorisant la société AREVA NC à procéder aux opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'installation nucléaire de base n° 47 dénommée « atelier Elan IIB » située dans l'établissement AREVA NC de La Hague :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028172743>



## Thématique : Energies Marines Renouvelables - EMR

Rédacteur CCICC :

[François Dublaron](#)

Dernière MAJ Juin 2015

A ce jour, les EMR dans le Cotentin ce sont des projets sur :

- les éoliennes offshore posées et flottantes : exploitation des vents en mer
- les hydroliennes : exploitation des courants marins

### La composition d'une éolienne

- La partie immergée (sous l'eau) s'appelle « fondations »
- Une pièce intermédiaire (ou de transition) permet de rectifier une inclinaison de la fondation pour obtenir une parfaite verticalité du mât. Cette pièce est porteuse des équipements d'accès (boat-landing, passerelle, échelle...) des personnels dans l'éolienne, sous le titre générique « d'aciers secondaires »
- Le mât est la partie tubulaire émergée (au-dessus de la mer), il reçoit :
  - la turbine qui va transformer la force du vent en électricité (éléments mécaniques et électriques)
  - des pales fixées sur le moyeu (généralement au nombre de 3)

Modèle le plus puissant au moment de l'appel d'offres n°1, l'Haliade 150 (aujourd'hui 175) de 6 MW, s'est vue concurrencée par une machine de 8MW (Areva) pour le second appel d'offres. Les marchés britanniques privilégient les machines de 7 à 8 MW minimum.

### Les éoliennes offshore posées

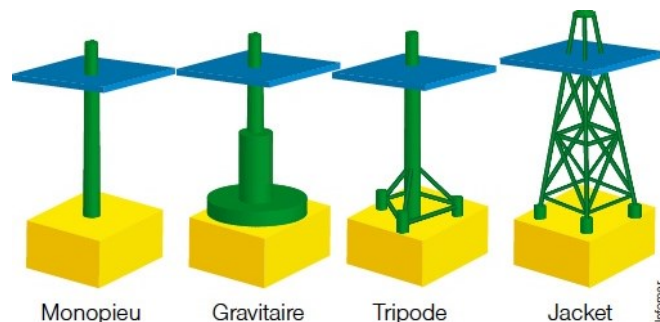
**Différents types de fondations recensés :**

**Monopieux :** tubes d'acier enfoncés dans le sous-sol marin soit par battage (comme un clou) soit en creusant un trou dans lequel est enfoncé le pieu.

**Gravitaires :** bloc de béton dont le seul poids assure la stabilité et la fixation de la fondation de l'éolienne.

**Tripodes :** trépied composé de tubes d'aciers, amarrés au fonds marin.

**Jackets :** treillis de tubes d'aciers.





## Les éoliennes offshore flottantes

- La technologie est toujours à l'état de recherche et de tests. Généralement, des ensembles métalliques ont le rôle de flotteurs. Le mât de l'éolienne est fixé au-dessus.
- La problématique principale de ce type d'éolienne est l'amarrage et l'évacuation de l'électricité (résistance et allongement des câbles, positionnement de l'éolienne)

## Appels d'offres éolien offshore

L'Etat français a lancé deux appels d'offres (AO) pour l'exploitation de champs d'éoliennes posées.

**1<sup>er</sup> AO - Juillet 2012** : Areva a obtenu le champ de St Briec, avec Iberdrola. Areva a un projet d'usine au Havre (turbines - mâts). EDF-EN avec Dong ont obtenu les champs de **Courseulles-sur-Mer** et **Fécamp** (avec WPD) ainsi que de **St Nazaire**. Capacité totale de 2GW pour ces premiers champs attribués.

**2<sup>nd</sup> AO - Janvier 2013** : Areva a obtenu, avec GDF Suez, les 2 champs : **Le Tréport** (avait été déclaré infructueux pour le premier AO et est passé de 750 à 500 Mw) et **Noirmoutiers**. Le 2<sup>nd</sup> appel d'offre couvre une capacité totale de 1GW.

**Un 3<sup>ème</sup> AO est attendu fin 2015** : l'identification des « zones propices » a été lancé début 2015. La capacité de l'AO est prévue pour 1GW.

Outre le respect des engagements environnementaux, l'objectif des appels d'offre est le **lancement d'une filière industrielle nationale**.

Les marchés de l'éolien offshore sont principalement internationaux : européens et asiatiques. Les projets d'implantation des champs les plus importants sont britanniques, allemands, néerlandais, danois.

## Les hydroliennes : exploitation des courants marins

- Les hydroliennes peuvent être installées en mer ou dans les fleuves ou à leur embouchure. Les modèles et les tailles diffèrent, par exemple, les hydroliennes en mer peuvent atteindre 20m de diamètre.
- Des développements technologiques sont en cours : systèmes fonctionnant sur des pales (axe vertical ou axe horizontal, avec ou sans stator,...), à vis permanente, à battement ondulatoire... Machines pivotant ou non sur leur axe pour s'orienter dans le courant...
- La filière industrielle de l'hydrolien français est, pour l'heure, encore émergente. Et même si les mouvements d'acteurs se multiplient ces derniers mois, une concurrence mondiale s'engage entre les industriels pour se placer sur **ce marché aux places limitées**. Les gouvernements ont également leurs cartes à jouer pour capter l'activité industrielle et créer des filières de référence : le temps est compté car ce sont vraisemblablement les plus rapides à s'engager à travers des appels d'offres qui conféreront un avantage stratégique à leur filière nationale.
- Deux entreprises ont été retenues dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) national (lancé en décembre 2013) pour les fermes pilotes du Raz Blanchard : **Alstom Ocean, DCNS (OpenHydro France)**.
- Les entreprises normandes CMN et Tidalys n'ont pas été retenues dans ce cadre.



## Thématique : EMR

## #3 Eolien Offshore Marchés Alstom

Rédacteur CCICC :

[François Dublaron](#)

Dernière MAJ Juin 2015



### Lieu

Port de Cherbourg/Cotentin

### Description du projet

Alstom est le fournisseur d'éoliennes pour EDF-EN avec la machine Haliade 150 (= ce qui apparaît au-dessus du niveau de la mer : les mâts, turbines et pales).

Pour la réalisation des éléments et structurer la filière Alstom monte des usines de production d'éoliennes (maitrise d'œuvre : Artelia) :

#### A St Nazaire :

- usine de turbines
- usine d'alternateurs
- (+ un centre d'ingénierie et de R&D à Nantes)

#### A Cherbourg :

- usine d'assemblage de mâts
- usine de pales (en partenariat avec le danois LM Wind)

Au-delà des marchés liés à la construction et d'équipement des bâtiments, ce sont **les marchés de sous-traitance industrielle liés à la fabrication des éléments pour les turbines, les mâts voire des outils de production pour les pales, qui concernent les PME locales.**

### Acteurs et rôles (entreprises et institutionnels)

**Alstom** : le fournisseur des mâts, turbines et pales. Le rachat de l'espagnol EcoTecnica a permis à l'entreprise française de se placer sur le marché. Les équipes des acheteurs initialement centrées en Espagne sont en accroissement en France (St Nazaire).

**LM Wind** : le danois est parmi les leaders mondiaux de la fabrication de pales pour éoliennes, dont celles en offshore. LM Wind exploitera l'usine de Cherbourg avec son propre process.

**La SPL\* Ouest-Normandie Énergies Marines** : dont le rôle est d'assurer la coordination des actions de promotion et d'optimisation locale des retombées industrielles. Elle est financée par le Conseil Régional de Basse-Normandie, le Conseil Général de la Manche et la Communauté Urbaine de Cherbourg.

\* « Société Publique Locale »

**Les CCI** : localement, CCI Cherbourg Cotentin, CCI Caen Normandie et CCI Flers Argentan, travaillent à sensibiliser les entreprises et les aider à être identifiées auprès des Donneurs d'ordres puis des sous-traitants de rangs 1-2. Avec la CCI de Région Normandie elles participent à la mise en avant de la base CCI Business-EMR.

**Les MEF** : Les Maisons de l'Emploi et de la Formation participent à la définition d'une politique de gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines et l'identification des formations à proposer. La MEF Cotentin a rédigé un annuaire des formations régionales pouvant apporter un débouché vers les EMR.

**La Technopole Cherbourg Normandie** : aide les laboratoires à être identifiées auprès des Donneurs d'ordres, ainsi qu'à sensibiliser les étudiants aux débouchés potentiels dus aux EMR.

## Etapes et calendrier

Un prototype de l'Haliade 150 est en **test à terre depuis janvier 2012**, un second est en phase de **test en mer depuis juillet 2013**.

L'ensemble des décisions d'investissement est lié à l'autorisation administrative d'exploitation du domaine public maritime au consortium mené par EDF-EN. La date de cet accord (délivré mi-2016) à laquelle l'on ajoute la période de recours donnera le point de départ des commandes.

Pour les « séries » **une recherche de fournisseurs est lancée depuis février 2011 avec les rencontres BtoB organisées par les CCI, CCI Business et la possibilité d'adresser directement un dossier de présentation** (cf. plus bas).

### Usine de pales :

- Permis de construire accepté en avril 2014 + autorisation ICPE (octobre 2014)
- Démarrage de la construction en rétroplanning sur la phase de décision finale : fin 2016 / début 2017
- Mise en service de l'usine : fin 2017

### Caractéristiques de l'usine de pâles :

Sur un terrain de 108 175 m<sup>2</sup>, pour la phase 1 :

Bâtiment de production de 16 920 m<sup>2</sup>, bâtiment de stockage de 1965 m<sup>2</sup>, bâtiment administratif de 988 m<sup>2</sup> (515m<sup>2</sup> au sol), local peinture de 294 m<sup>2</sup>, local à déchets de 1600 m<sup>2</sup>.

Pour la phase 2 : agrandissement des bâtiments de production de 16 1695 m<sup>2</sup>.

Pour la phase 3 : agrandissement des bâtiments de production et des locaux techniques de 24 631 m<sup>2</sup>.

### Usine de mâts

- Lancement des consultations pour l'ingénierie des bâtiments : sera postérieure à celle de l'usine des pales, car cette unité ne nécessite pas de procédure ICPE.
- Dépôt demande de permis de construire

- Mise en service de l'usine : fin 2016 / début 2017

Les mâts seront constitués de 3 viroles assemblées par vissage. Les équipements électriques seront implantés dans l'élément le plus bas, le processus d'industrialisation n'est pas encore arrêté.

### Usine de turbines et usine d'alternateurs (à Montoir-de-Bretagne)

- Ces usines ont un dimensionnement pour produire 100 machines par an
- General Electric, a un rôle d'ensemblier et occupe une partie de l'usine pour intervention sur les générateurs (nacelles) ; les transfos / convertisseurs / armoires électriques (tour) ; Convertteam (GE): Cartes électroniques des générateurs et des convertisseurs

La proximité géographique sera un élément dans l'approvisionnement des grosses pièces - fréquentes pour les turbines pour la réduction des coûts logistiques dus à l'éloignement, ainsi que de la diminution de l'impact CO<sup>2</sup>.

### Approvisionnement en composants de faibles montants

**Après la préparation par Gexpro, dossier repris par Alstom (procurement - St Nazaire)** pour les consommables et quelques composants sur plan - Classe C ; ainsi que des besoins de pliage, soudage, coupe, usinage.



#### REPARTITION INDICATIVE DES PRINCIPAUX LOTS ENTRE LES ACTEURS

	Consortium	Alstom	RTE	Ports
Etudes techniques, environnementales, ...	X	X	X	X
Etudes et aménagements portuaires, bâtiments...	X (adaptation)	X		X
Fabrication Fondations - installation	X			
Assemblage éoliennes à terre - Turbines avec mâts – Installation - Mise en service		X		
Navire d'installation des turbines	X			
Sous-station en mer – fondations - installation	X			
Câbles inter-eoliennes et leur installation	X			
Transfert de personnes	X	X	X	
Poste électrique à terre			X	
Câbles et leur installation entre la sous-station en mer et le poste à terre			X	
Services O&M	X	X		

Source : Alstom

## Budget et découpage

L'implantation de quatre usines Alstom représente un **investissement de l'ordre de 100 millions d'euros dans la filière de l'éolien offshore en France.**

Les **lotissements ne sont pas encore définis ni attribués pour ce qui concerne les pièces des turbines et mâts**, à l'exception des pâles pour LM Wind.

D'une manière générale, Alstom ne passera pas de commandes fermes avant que les usines soient opérationnelles.

## Impact économique

Les retombées en termes d'emplois directs pour les productions suivies par Alstom sont **évaluées à 500 emplois pour Cherbourg**.

Les retombées en **emplois indirects ont été estimées initialement, pour tous les projets éolien offshore, à 2000 emplois sur le Cotentin**.

Une part des emplois permettra de maintenir sur place des compétences qui auront fini leurs interventions sur les chantiers locaux, dont l'EPR Flamanville.

Les ouvriers qualifiés des métiers de l'électromécanique et de la manutention représenteront un peu plus de 60% de l'effectif total. 15 à 20% d'ingénieurs seront recrutés pour remplir des fonctions classiques de méthodes de production, de suivi de la qualité ou de logistique.

## Démarche de référencement pour les entreprises locales

### Alstom

Les entreprises peuvent demander à la CCI Cherbourg-Cotentin ([fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr)) les documents à compléter (en anglais)\* et les transmettre par mail à Alstom - [offshore.sourcingpower@alstom.com](mailto:offshore.sourcingpower@alstom.com).

### CCI Business-EMR

Ce site web des CCI normandes permet de **regrouper en un seul endroit les présentations des entreprises des 5 départements normands qui ont des compétences pouvant répondre aux besoins des consortiums et turbiniers et de leurs sous-traitants de rang-1-2 et plus**. Ces présentations sont consultées et utilisées par les consortiums. Pour être visible sur l'ensemble des programmes, la CCI invite les entreprises à se référencer sur le site :

<https://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/53107-cci-business-emr>

L'inscription se fait en 3 temps :

1. inscription sur le site d'hébergement CCI Rezo (immédiat)
2. inscription sur le site CCI Business dédié aux EMR : nécessite la validation de l'administrateur de la "communauté"
3. après sa validation, l'entreprise doit remplir
  - a. sa "vitrine" : fiche de l'interlocuteur + fiche synthétique de l'entreprise
  - b. questionnaire détaillé de 70 questions

## Interlocuteurs

François Dublaron - Conseiller Industrie - CCICC - 02 33 23 32 23

[fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr)

## Documents de référence

CCI Business - EMR : <http://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/53107-cci-business-emr>

Site d'information sur le parc de Courseulles-sur-Mer : <http://www.parc-eolien-en-mer-du-calvados.fr/>

Articles Alstom dans Ecotentin : <http://www.ecotentin.fr/tag/alstom/>



## Thématique : EMR

## #4 Eolien Offshore Marchés EDF-EN

Rédacteur CCICC :

[François Dublaron](#)

Dernière MAJ Juin 2015



### Lieu

Port de Cherbourg/Cotentin

### Description du projet

L'Etat a lancé un premier appel d'offres pour l'exploitation de champs d'éoliennes offshore posées. Outre le respect des engagements environnementaux, l'objectif est le lancement d'une filière industrielle nationale.

**EDF-EN** a obtenu **avec des éoliennes Alstom**, en Avril 2012, **3 des 4 champs** de cet Appel d'Offres (Courseulles, Fécamp et St Nazaire). **Iberdrola** obtenant, **avec des éoliennes Areva** celui de St Brieuc.

L'offre d'EDF-EN prévoit que **Cherbourg sera le hub d'assemblage pour les fondations et pièces de transition destinées aux champs de Fécamp et Courseulles**. Les fabrications seront définies par les schémas des sous-traitants de rang 1 qui auront remporté les appels d'offres lancés par EDF-EN.

La réserve foncière ayant été faite à Cherbourg par EDF-EN, l'exploitation sera confiée à un sous-traitant.

Un marché de sous-traitance sera aussi à passer sous forme d'appel d'offres pour les sous-stations électriques en mer des parcs éoliens, sans qu'on sache sur quel site sera assurée la production.

### Acteurs et rôles (entreprises et institutionnels)

**EDF-EN** et **Dong** ont créé le consortium « Eolien Maritime de France » (EMF) à majorité EDF-EN

**EMF** détient à 85% avec **WPD Offshore** (15%) la société **Eoliennes Offshore du Calvados (EOC)** qui gèrera le parc éolien offshore de Courseulles-sur-Mer.

Pour le parc de Fécamp, la société Eoliennes Offshore des Hautes Falaises est détenue à 70% par EMF et à 30% par WPD Offshore.

**EDF-EN** est filiale à 100% de EDF

**Dong Energy** est une entreprise publique danoise (comparable à EDF pour le Danemark) qui a l'expérience de l'implantation et de l'exploitation de champs éoliens offshore depuis plus de 20 ans. Dong produit, distribue et commercialise l'énergie électrique.

**WPD** est une entreprise d'origine allemande qui développe des projets d'énergies renouvelables. Et est à l'origine de parcs éoliens en mer au plan international.

**La SPL\* Ouest-Normandie Énergies Marines** : dont le rôle est d'assurer la coordination des actions de promotion et d'optimisation locale des retombées industrielles. Financée par le Conseil Régional de Basse-Normandie, le Conseil Général de la Manche et la Communauté Urbaine de Cherbourg.

\* « Société Publique Locale »

**Les CCI** : localement, CCI Cherbourg Cotentin, CCI Caen Normandie et CCI Flers Argentan, travaillent à sensibiliser les entreprises et les aider à être identifiées auprès des Donneurs d'ordres puis des sous-traitants de rangs 1-2. Avec la CCI de Région Normandie elles participent à la mise en avant de la base CCI Business.

**Les MEF** : Les Maisons de l'Emploi et de la Formation participent à la définition d'une politique de gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines et l'identification des formations à proposer. La MEF Cotentin a rédigé un annuaire des formations régionales pouvant apporter un débouché vers les EMR.

**La Technopole Cherbourg Normandie** : aide les laboratoires à être identifiées auprès des Donneurs d'ordres, ainsi qu'à sensibiliser les étudiants aux débouchés potentiels dus aux EMR.

## Etapes et calendrier

Le projet de Parc Eolien Offshore suit des étapes administratives (*voir détails dans la fiche parc éolien offshore de Courseulles-sur-Mer*).

### **EDF-EN / EOC**

#### **Fondations et pièces intermédiaires :**

- Premières approches techniques début 2014
- Lancement des avis de marché européens premier semestre 2015 pour les fondations et les pièces intermédiaires
- Réponse des sous-traitants : milieu du 2<sup>nd</sup> semestre 2015

#### **Sous-stations électriques en mer :** fondations jacket, enveloppe, équipements électriques

- Premières approches techniques début 2014
- Lancement des avis de marché européens premier semestre 2015
- Réponse des sous-traitants : début du 2<sup>nd</sup> semestre 2015

**Raccordement des câbles des champs éoliens à terre** : partiel en 2018 et total en 2019 (câblage). Mise en service 20% en 2018, 50% en 2019 et 100% en 2020.

### REPARTITION INDICATIVE DES PRINCIPAUX LOTS ENTRE LES ACTEURS

	Consortium	Alstom	RTE	Ports
Etudes techniques, environnementales, ...	X	X	X	X
Etudes et aménagements portuaires, bâtiments...	X (adaptation)	X		X
Fabrication Fondations - installation	X			
Assemblage éoliennes à terre - Turbines avec mâts – Installation - Mise en service		X		
Navire d'installation des turbines	X			
Sous-station en mer – fondations - installation	X			
Câbles inter-éoliennes et leur installation	X			
Transfert de personnes	X	X	X	
Poste électrique à terre			X	
Câbles et leur installation entre la sous-station en mer et le poste à terre			X	
Services O&M	X	X		

Source : EDF-EN

## Impact économique

Les retombées en termes d'emplois directs pour les productions suivies par EDF-EN sont évaluées à **200 emplois pour Cherbourg** (fondations) et **200 pour l'installation en mer**.

La présentation en emplois indirects est estimée au total des projets éoliens sur Cherbourg par les donneurs d'ordres à **2000 emplois**.

Une part des emplois permettra de maintenir sur place des compétences qui auront fini leurs interventions sur les chantiers locaux, dont l'EPR Flamanville.

Les ouvriers qualifiés des métiers de l'électromécanique et de la manutention représenteront un peu plus de 60% de l'effectif total. 15 à 20% d'ingénieurs seront recrutés pour remplir des fonctions classiques de méthodes de production, de suivi de la qualité ou de logistique.

## Démarche de référencement pour les entreprises locales

### EDF-EN

Les entreprises doivent demander à la CCI Cherbourg-Cotentin ([fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr)) les documents à compléter et les transmettre en direct au consortium **par mail ET courrier :**

A l'attention de EDF-EN Service Procurement / EMF

Par email : [procurement@edf-en.com](mailto:procurement@edf-en.com)

ET par voie postale :

SAS Eolien Maritime France / EDF EN France- Cœur Défense – Tour B  
100, esplanade de Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex – France



## CCI Business - EMR

Ce site web des CCI normandes permet de **regrouper en un seul endroit les présentations des entreprises des 5 départements normands qui ont des compétences pouvant répondre aux besoins des consortiums et turbiniers et de leurs sous-traitants de rang-1-2 et plus**. Ces présentations sont consultées et utilisées par les consortiums.

Pour être visible sur l'ensemble des programmes, la CCI invite les entreprises à se référencer sur le site : <https://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/53107-cci-business-emr>

L'inscription se fait en 3 temps :

1. inscription sur le site d'hébergement CCI Rezo (immédiat)
2. inscription sur le site CCI Business dédié aux EMR : nécessite la validation de l'administrateur de la "communauté"
3. après sa validation, l'entreprise doit remplir
  - a. sa "vitrine" : fiche de l'interlocuteur + fiche synthétique de l'entreprise
  - b. questionnaire détaillé de 70 questions

## Interlocuteurs

François Dublaron – Conseiller Industrie – CCICC - 02 33 23 32 23  
[fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr)

## Documents de référence

CCI Business – EMR : <https://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/53107-cci-business-emr>

Site d'information sur le parc de Courseulles-sur-Mer : <http://www.parc-eolien-en-mer-du-calvados.fr/>

Articles Eolien Offshore sur Ecotentin : <http://www.ecotentin.fr/tag/eolien-offshore/>



## Thématique : EMR

## #5 Eolien Offshore - Maintenance du Parc de Courseulles-sur-Mer

Rédacteur CCICC :

[François Dublaron](#)

Dernière MAJ Juin 2015

### Lieu

Port de Caen - Ouistreham

Port de Cherbourg

Cotentin

### Description du projet

L'Etat a lancé un premier appel d'offres pour l'exploitation de champs d'éoliennes offshore posées.

EDF-EN a obtenu, en 2012, 3 des 4 champs de cet appel d'offres dont celui de Courseulles-sur-Mer (Calvados).

Les procédures administratives durent jusqu'en **Avril 2015**.

L'installation en mer relève de EOC « Eolien offshore du Calvados » (EDF-EN), tant pour l'installation des fondations, des mâts et des turbines/pales.

La maintenance du parc sera gérée par EOC à partir du Port de Caen-Ouistreham.

### Acteurs et rôles (entreprises et institutionnels)

**EDF-EN** et **Dong** ont créé le consortium « **Eolien Maritime de France** » (**EMF**) à majorité EDF-EN.

**EMF** détient à 85% avec **WPD Offshore** (15%) la société **Eoliennes Offshore du Calvados (EOC)** qui gèrera le parc éolien offshore de Courseulles-sur-Mer.

Pour le parc de Fécamp, la société Eoliennes Offshore des Hautes Falaises est détenue à 70% par EMF et à 30% par WPD Offshore.

EDF-EN est filiale à 100% d'EDF

**Dong Energy** est une entreprise publique danoise (comparable à EDF pour le Danemark) qui a l'expérience de l'implantation et de l'exploitation de champs éoliens offshore depuis plus de 20 ans. Dong produit, distribue et commercialise l'énergie électrique.

**WPD** est une entreprise d'origine allemande qui développe des projets d'énergies renouvelables. Et est à l'origine de parcs éoliens en mer au plan international.

**Alstom** : le fournisseur des mâts, turbines et pales. Le rachat de l'espagnol a permis à l'entreprise française de se placer sur le marché. Les équipes des acheteurs sont initialement centrées en Espagne.

**LM Wind** : le danois est parmi les leaders mondiaux de la fabrication de pales pour éoliennes, dont celles en offshore. Il apporte son expertise en partenariat avec Alstom pour la fabrication des pales à Cherbourg, site dédié aux pales de la Haliade 150.

**La SPL\* Ouest-Normandie Énergies Marines** : dont le rôle est d'assurer la coordination des actions de promotion et d'optimisation locale des retombées industrielles. Financée par le Conseil Régional de Basse-Normandie, le Conseil Général de la Manche et la Communauté Urbaine de Cherbourg.

\* « Société Publique Locale »

**PNA - Ports Normands Associés** : Autorité portuaire de Caen-Ouistreham et Cherbourg (Propriétaire et gestionnaire).

**Les CCI** : localement, CCI Cherbourg Cotentin, CCI Caen Normandie et CCI Flers Argentan, travaillent à sensibiliser les entreprises et les aider à être identifiées auprès des Donneurs d'ordres puis des sous-traitants de rangs 1-2. Avec la CCI de Région Normandie elles participent à la mise en avant de la base CCI Business.

**Les MEF** : Les Maisons de l'Emploi et de la Formation participent à la définition d'une politique de gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines et l'identification des formations à proposer. La MEF Cotentin a rédigé un annuaire des formations régionales pouvant apporter un débouché vers les EMR.

**La Technopole Cherbourg Normandie** : aide les laboratoires à être identifiées auprès des Donneurs d'ordres, ainsi qu'à sensibiliser les étudiants aux débouchés potentiels dus aux EMR.

## Etapes et calendrier

**Septembre 2013** : compte-rendu de la Commission Particulière du Débat Public

**Octobre 2013** : fin de la période de levée des risques (étude de faisabilité approfondie : sur les sols marins entre autres)

**Décembre 2013** : décision du consortium EDF-EN de confirmer leur engagement à construire les parcs ou non selon ces résultats

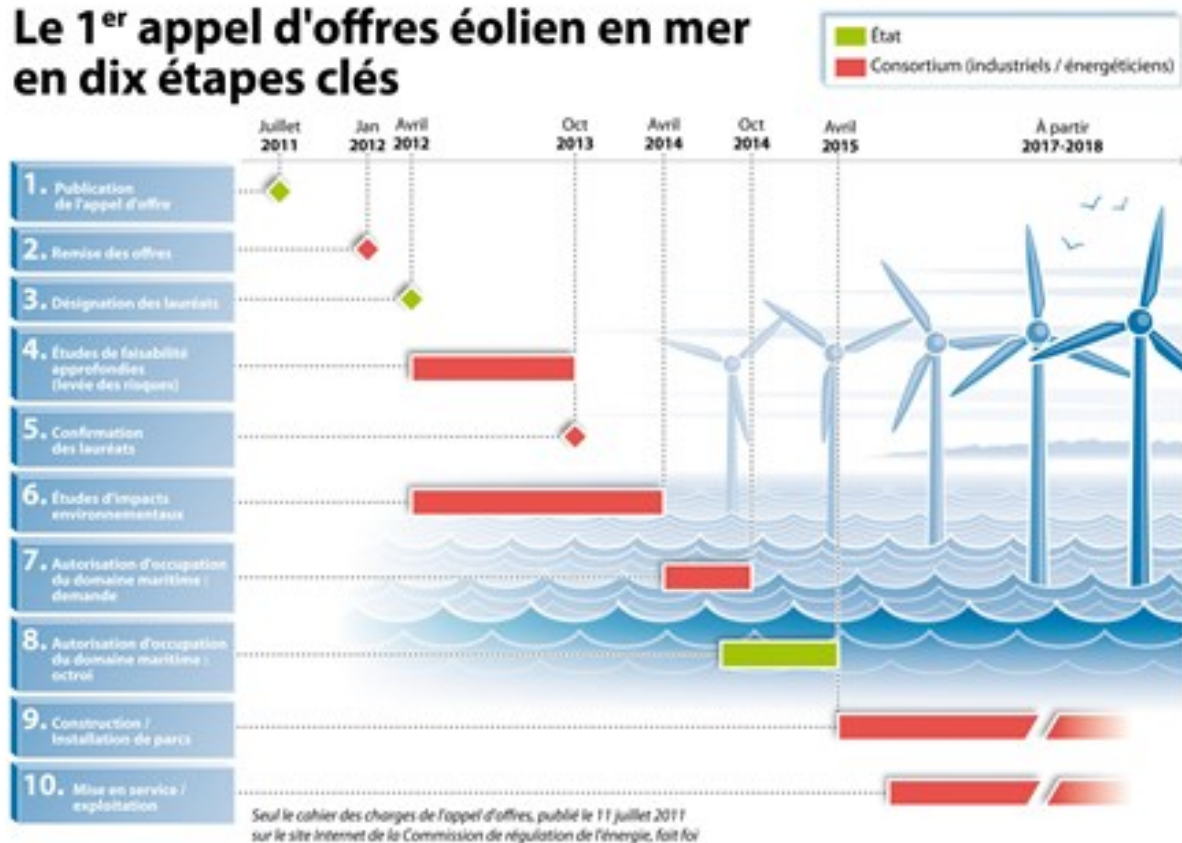
**Avril 2014** : fin des études d'impact environnemental

**Fin 2015** : fin de la période de demande d'autorisation d'occupation du domaine maritime

**Mi-2016** : décision définitive du consortium EDF-EN de lancer la construction des parcs

**Mi-2018** : mise en ligne des premières éoliennes (20% du parc) pour un **raccordement total en 2020**

# Le 1<sup>er</sup> appel d'offres éolien en mer en dix étapes clés



## Budget et découpage

Le champ de Courseulles-sur-Mer est estimé à un **investissement de 1,8 milliards d'euros**.

Les contrats de maintenance, contractualisés par EOC, ne seront pas opérationnels avant 2020.

## Impact économique

Les retombées en termes **d'emplois directs** pour **l'installation en mer** par EDF-EN sont évaluées à **200 emplois**.

**Les emplois de la base de maintenance en mer à Ouistreham** sont évalués à **100 emplois**, en incluant ceux du futur centre national pour l'exploitation des parcs offshore (site à confirmer).

## Démarche de référencement pour les entreprises locales

### EDF-EN

Les entreprises doivent demander à la CCI Cherbourg-Cotentin ([fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr)) les documents à compléter et les transmettre en direct au consortium **par mail ET courrier** :

A l'attention de de EDF-EN Service Procurement / EMF

Par email : [procurement@edf-en.com](mailto:procurement@edf-en.com)

ET par voie postale :

SAS Eolien Maritime France / EDF EN France- Cœur Défense - Tour B

100, esplanade de Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex - France

## **Alstom**

Les entreprises doivent demander à la CCI Cherbourg-Cotentin ([fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr)) les documents à compléter (en anglais)\* et les transmettre par mail à Alstom - [offshore.sourcing.power@alstom.com](mailto:offshore.sourcing.power@alstom.com)

## **Interlocuteurs**

François Dublaron - Conseiller Industrie - CCICC - 02 33 23 32 23  
[fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr)

## **Documents de référence**

CCI Business - EMR : <https://www.ccirezo-normandie.fr/reseau/53107-cci-business-emr>

Site d'information sur le parc de Courseulles-sur-Mer : <http://www.parc-eolien-en-mer-du-calvados.fr/>

Articles Eolien Offshore sur Ecotentin : <http://www.ecotentin.fr/tag/eolien-offshore/>



## Thématique : EMR

## #6 Hydrolien - Projets industriels et ferme expérimentale

Rédacteur CCICC :

[François Dublaron](#)

Dernière MAJ Juin 2015

### Lieu

Cotentin

Il existe 18 sites à forte potentialité hydrolien dans le monde. **Le site local du Raz Blanchard est un des deux sites retenus pour les fermes expérimentales.**

### Description du projet

Le projet concerne :

- Dans un premier temps la **création de fermes pilotes** incluant un pôle de recherche dont l'objet sera d'améliorer et sélectionner les technologies qui seront exploitées...
- ...dans un second temps par **les fermes commerciales** qui seront des zones plus larges (environ mille machines) de production d'électricité

+ La production des machines hydroliennes à proximité des zones d'exploitation. Les industriels envisagent la création d'usines et/ou de centres de maintenance.

### Acteurs et rôles (entreprises et institutionnels)

Plusieurs industriels se sont manifestés localement **dans l'objectif de rechercher des fournisseurs et/ou de s'implanter localement** (fabrication ou maintenance) :

- **DCNS** (hydrolienne OpenHydro)  
*Exploitation prévue par EDF*  
<http://fr.dcnsgroup.com/activites/produits/#hydrolienne>
- **Alstom**  
*Exploitation prévue par Engie*  
<http://www.alstom.com/fr/products-services/product-catalogue/production-electricite/energies-renouvelables/energies-marines/production-energie-hydrolienne/hydroliennes/>

- **Non Retenus suite à l'AMI :**

**Tidalys** (hydroliennes flottantes)

*Pas d'exploitant identifié*

<http://tidalys.com/fr/produits-gc39.html>

**CMN** (hydrolienne Hydroquest)

*Pas d'exploitant identifié*

<http://www.searieus.com/>

### **Les autres acteurs en local sur le volet hydrolien :**

**La SPL\* Ouest-Normandie Énergies Marines** : dont le rôle est d'assurer la coordination des actions de promotion et d'optimisation locale des retombées industrielles. Financée par le Conseil Régional de Basse-Normandie, le Conseil Général de la Manche et la Communauté Urbaine de Cherbourg.

\* « Société Publique Locale »

**PNA - Ports Normands Associés** : Autorité portuaire de Caen-Ouistreham et Cherbourg (Propriétaire et gestionnaire).

**Les CCI** : localement, CCI Cherbourg Cotentin, CCI Caen Normandie et CCI Flers Argentan, travaillent à sensibiliser les entreprises et les aider à être identifiées auprès des Donneurs d'ordres puis des sous-traitants de rangs 1-2. Avec la CCI de Région Normandie elles participent à la mise en avant de la base CCI Business.

**Les MEF** : Les Maisons de l'Emploi et de la Formation participent à la définition d'une politique de gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines et l'identification des formations à proposer. La MEF Cotentin a rédigé un annuaire des formations régionales pouvant apporter un débouché vers les EMR.

**La Technopole Cherbourg Normandie** : aide les laboratoires à être identifiées auprès des Donneurs d'ordres, ainsi qu'à sensibiliser les étudiants aux débouchés potentiels dus aux EMR.

**DREAL** : représente l'Etat, présente les phases réglementaires à suivre auprès des différents services de l'Etat et organise les actions de concertations avec les acteurs (porteurs des projets, usagers de la mer, du littoral).

## **Etapes et calendrier**

Un [AMI a été lancé en décembre 2013](#) pour **accompagner la réalisation de fermes pilotes hydroliennes en mer sur les deux sites du Raz Blanchard et du Passage du Fromveur**. Il s'agit de tester l'installation et le fonctionnement d'un ensemble d'hydroliennes, et de poursuivre ainsi la consolidation de la filière. Sont prévues 2 fermes de 4 à 7 machines testées ainsi en condition opérationnelle. Jusqu'à 120 millions d'€ sont consacrés à ces projets dans le cadre des investissements d'avenir.

Les **fermes commerciales sont planifiées pour 2019-2020 sous réserve d'avoir résolu la problématique de raccordement** de ces fermes commerciales (plus d'éléments sur le sujet : [Etude prospective de RTE](#)). Les courants puissants et la suspension du sable rendent l'eau très abrasive et empêchent la formation permettant l'ensouillage des câbles. La DREAL mène une étude technique et juridique pour les questions d'évacuation de l'électricité produite.

L'appel à projets pour une ferme commerciale sur le Raz Blanchard concernerait environ 1000 machines (soit environ 2000 MW de puissance maximale).

## Budget et découpage

Le port de Cherbourg est potentiellement **un site de construction/assemblage** pour des machines. La situation géographique des parcs d'hydroliennes assurera également une **activité de maintenance sur le territoire**.

Le volume de travail n'est pas définissable actuellement en absence d'un résultat d'appel d'offres : les différents systèmes font appel à des méthodes et des besoins différents de d'installation et de maintenance.

Les équipements portuaires, dont le nouveau travel-lift, seront sollicités.

Faisant suite à l'allongement et au renforcement des quais actuels, l'extension de 39ha supplémentaires de la zone portuaire sera consacrée aux besoins de production et de maintenance des hydroliennes.

## Impact économique

Les industriels engagés (ALSTOM Océans, DCNS) ont pour objectif la création d'une **filière industrielle qui pourrait être implantée en France** (St Nazaire, Brest, Cherbourg et Le Havre). **Le chiffre de 2000 emplois directs et indirects est avancé**.

**Une unité de mesure en mer et de test de maritimité (remorquage, plongée...) sera créée** avec des techniciens pour son exploitation.

## Démarche de référencement pour les entreprises locales

Les porteurs de projets hydroliens ont engagé leurs recherches de fournisseurs. Des contacts peuvent être pris en passant par le contact CCICC (voir rubrique ci-dessous).

## Interlocuteurs

François Dublaron - Conseiller Industrie - CCICC - 02 33 23 32 23  
[fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:fdublaron@cherbourg-cotentin.cci.fr)

## Documents de référence

Cartographie présente les zones potentiellement propices pour des fermes pilotes :  
[http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=carto\\_AMI\\_hydrolien&service=CETE\\_NC](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=carto_AMI_hydrolien&service=CETE_NC)

Appel à Manifestations d'Intérêt - Fermes pilote hydroliennes :  
<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AMI%20FERMES2013-39>

Articles sur l'hydrolien sur Ecotentin : <http://www.ecotentin.fr/?s=hydrolien>





## Thématique : Nautisme

## #7 Aménagement et promotion du Plateau Nautique Cherbourgeois

Rédacteurs CCICC :

[Ludovic Roualle](#) / [Nicolas Doraphé](#)

Dernière MAJ Juin 2015

### Lieu

Port de Cherbourg

### Description du projet

Il s'agit d'aménager et de promouvoir le Plateau Nautique Cherbourgeois pour :

- Répondre aux besoins des professionnels locaux,
- Renforcer l'attractivité du port de Cherbourg pour le développement et l'accueil d'activités nautiques et navales,
- Renforcer la filière de l'entretien et la réparation navale.

Pour y parvenir, les actions suivantes sont mises en œuvre :

- Développer l'offre de moyens de levage,
- Aménager une zone technique dédiée à la réparation navale,
- Favoriser l'implantation de nouveaux chantiers navals à Cherbourg.

### Acteurs et rôles (entreprises et institutionnels)

**Ports Normands Associés - PNA** : propriétaire, gestionnaire et financeur des aménagements portuaires et des outils de levage.

**CCI Cherbourg Cotentin** : animation de la filière nautique locale, identification des besoins des professionnels et accompagnement des entreprises dans leur développement.

**Association Nautiport Cherbourg** : groupement des professionnels locaux prestataires en réparation nautique et navale

**Filière Nautique Normande - F2N** : promotion et animation de la filière nautique normande.

**Grandes entreprises locales** : Grand Large Yachting, Constructions Mécaniques de Normandie (CMN), nombreux équipementiers et prestataires du nautisme et de la réparation navale.

## Développement de l'offre de moyens de levage

Une offre de levage importante est déjà disponible à proximité immédiate de la nouvelle zone technique :

- Elévateur Travelift 30 T (privé)
- Elévateur-transbordeur Synchronlift de 3 000 T (navires jusqu'à 32m de large et 90m de long)

Pour disposer d'une offre complète de moyens de levage, **PNA a fait l'acquisition d'un nouveau Travelift d'une capacité de 300 T**. Opérationnel depuis le printemps 2015, ce nouvel équipement répond aux demandes formulées par les professionnels locaux des secteurs :

- Construction navale
- Réparation navale
- Nautisme et plaisance

Il peut par ailleurs **répondre à d'autres demandes telles que celles de la pêche ou des navires de travail**.

## Aménagement d'une zone technique dédiée à la réparation navale

PNA a d'ores et déjà aménagé sur le Plateau Nautique de Cherbourg une zone technique de dernière génération et aux normes (récupération des eaux,...) dédiée à la réparation navale.

Cette **zone technique clôturée est prête à l'emploi et dispose d'une surface de 9 000 m<sup>2</sup>** environ comprenant tous les réseaux nécessaires pour la réparation navale (bornes électricité / eau).

Un nouveau ponton d'armement de 45 mètres a déjà été installé par PNA à proximité immédiate de l'estacade du Travelift. Les quais commerce peuvent également être mobilisés pour les périodes d'attentes (courtes) pré et post mise à sec.

Pour accueillir le nouveau Travelift 300 T, PNA a réalisé plusieurs aménagements complémentaires (estacade, nouvelle voie de circulation,...).

## Utilisation des outils de levage et du terre-plein

**PNA, en tant que gestionnaire des outils de levage et de la zone technique, est le seul interlocuteur pour toute demande d'utilisation des outils de levage ou d'occupation de la zone technique.**

**Pour de plus amples informations, il faut contacter chez PNA M. François GODEFROY :**

- Tél : 02 31 53 64 58
- Portable : 06 63 32 66 23
- Courriel : [f.godefroy@pna-ports.fr](mailto:f.godefroy@pna-ports.fr)

## Accueil de nouveaux chantiers navals à Cherbourg

PNA a réservé sur le port de Cherbourg une surface foncière pour l'accueil de nouveaux chantiers navals. **Cette offre foncière d'environ 20 000 m<sup>2</sup> est divisible en 3 ou 4 parcelles**. Ces terrains devraient être libres à la construction selon le calendrier suivant :

- Un premier terrain libre au 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- D'autres terrains sont libérables rapidement.

## Budget et découpage

Le coût des **aménagements déjà réalisés par PNA** sur le Plateau Nautique de Cherbourg (zone technique, ponton d'armement,...) s'élève à **650 000 €**.

Le coût du **nouveau Travelift de 300 T et des aménagements complémentaires** s'élèvent à **1,6 million d'euros**.

Le coût total des aménagements, comprenant les estacades, sont d'environ 4 M€.

## Interlocuteurs

- Ludovic ROUALLE - Conseiller Industrie - CCI CC - 02 33 23 32 35  
[lroualle@cherbourg-cotentin.cci.fr](mailto:lroualle@cherbourg-cotentin.cci.fr)
- Jérôme CHAUVET (PNA) : 02 31 53 64 42
- Laurent GAUDEZ (F2N) : 06 85 95 98 37

## Documents de référence

Site Internet de Port Normands Associés : <http://www.pna-ports.fr>

Plans et schéma directeur d'aménagement portuaire - Port de Cherbourg : [http://www.pna-ports.fr/web/cartes\\_et\\_plans.html](http://www.pna-ports.fr/web/cartes_et_plans.html)

Articles Plaisance et Nautisme sur Ecotentin : <http://www.ecotentin.fr/tag/plaisance-et-nautisme/>